

■ **Atelier du Maupas, architectes associés S.à r.l.**, à Lausanne (FOSC du 10.06.2002, p. 14). Statuts modifiés le 27 mars 2003. Mottier Grégoire, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, a cédé sa part de CHF 7'000, à concurrence de CHF 2'000 à chacun des associés-gérants Götz Andreas, Jeker André et Zimmermann Bruno, dont la part est portée de CHF 7'000 à CHF 9'000, et à concurrence de CHF 1'000 à l'associé-gérant Baud Christian, dont la part est portée de CHF 7'000 à CHF 8'000. Capital social porté de CHF 42'000 à CHF 45'000. Capital social entièrement libéré: CHF 45'000. La part de Baud Christian est portée de CHF 8'000 à CHF 9'000 et celle de Monnier Simon de CHF 7'000 à CHF 9'000.

Journal no 3438 du 03.04.2003  
(00942846 / CH-550.0.170.767-2)